LA PEYROUSE

Infos Pratiques	
Distance	4.2 km
Durée *(moyenne)*	01h45
Niveau	Facile
Dénivelé	121 m D+
Départ	FABREZAN
Balisage	Jaune PR

Votre itinéraire

1 Emprunter le parcours sportif sur 500 m. Au moment où il amorce la boucle retour, aller tout droit en direction de La Peyrouse.

2 Descente par un sentier caillouteux dans le creux du ruisseau. Remonter sur l'autre versant. Au sortir du sentier, on débouche sur un chemin. Prendre vers la droite. Vue sur l'Alaric.

3 Au croisement suivant, prendre encore à droite. Au carrefour des pistes, (citerne DFCI) prendre celle de gauche, en montée, sur 500 m. On retrouve la pinède.

4 Quitter cette piste principale pour un chemin sur la droite en légère descente dans le Bois de la Peyrouse. La végétation arbustive est composée de quelques chênes verts, de chênes kermès, de cyprès. L'Alaric est maintenant derrière. Ce chemin aboutit à la piste caillouteuse qui dessert Crémaille et les Vals.

5 Emprunter cette piste vers la droite. (Attention à la traversée d'une zone d'élevage gardée par des chiens de troupeaux.) 1 km après, la route décrit un S.

6 Prendre à droite une sente qui descend vers le ravin de la Peyrouse. S'élever sur l'autre versant en s'aidant des marches aménagées. A la route, aller vers la droite en montée pour rejoindre le point de départ.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entrainer des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en consultant la carte du risque incendie pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d’autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu’un piéton peut être présent au détour d’un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/la-peyrouse/